

---

DELIBERATION

CONSEIL DEPARTEMENTAL

29 Janvier 2016

---

**OBJET :** Instauration au 1er juillet 2016 de la taxe départementale additionnelle à la taxe de séjour.

L'an deux mille seize et le Vendredi vingt-neuf Janvier, à neuf heures, le Conseil Départemental s'est réuni en session ordinaire dans le lieu accoutumé de ses séances, sous la présidence de Madame Martine VASSAL.

**ETAIENT PRESENTS :**

Martine AMSELEM, Sylvia BARTHELEMY, Rébia BENARIOUA, Sabine BERNASCONI, Solange BIAGGI, Patrick BORE, Jean-Pierre BOUVET, Danièle BRUNET, Marie-Pierre CALLET, Laure-Agnès CARADEC, Sylvie CARREGA, Corinne CHABAUD, Sandra DALBIN, Brigitte DEVESA, Anne DI MARINO, Maurice DI NOCERA, Jean-Claude FERAUD, Gérard FRAU, Gérard GAZAY, Hélène GENTE-CEAGLIO, Bruno GENZANA, Jacky GERARD, Valérie GUARINO, Jean-Noël GUERINI, Haouaria HADJ-CHIKH, Rosy INAUDI, Henri JIBRAYEL, Claude JORDA, Nicole JOULIA, Eric LE DISSES, Lucien LIMOUSIN, Richard MALLIE, Danielle MILON, Véronique MIQUELLY, Yves MORAINÉ, Lisette NARDUCCI, Benoît PAYAN, Jean-Marc PERRIN, Henri PONS, Christiane PUJOL, Marine PUSTORINO, René RAIMONDI, Aurore RAOUX, Didier REAULT, Maurice REY, Denis ROSSI, Lionel ROYER-PERREAUT, Michèle RUBIROLA, Patricia SAEZ, Thierry SANTELLI, Evelyne SANTORU-JOLY, Josette SPORTIELLO, Geneviève TRANCHIDA, Martine VASSAL, Jean-Marie VERANI, Frédéric VIGOUROUX

**ETAIT EXCUSE :**

Christophe MASSE donne procuration à Geneviève TRANCHIDA

**ETAIT ABSENT :**

Nicolas KOUKAS

DEPARTEMENT  
DES  
BOUCHES-DU-RHONE  
---  
CONSEIL DEPARTEMENTAL

SEANCE PUBLIQUE DU 29 Janvier 2016  
ADMINISTRATION GENERALE  
RAPPORTEUR(S) : M. DIDIER REAULT

## DELIBERATION

**OBJET** : Instauration au 1er juillet 2016 de la taxe départementale additionnelle à la taxe de séjour.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le 29 Janvier 2016 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé d'instaurer au 1<sup>er</sup> juillet 2016 la taxe départementale additionnelle à la taxe de séjour.

**Votent pour :** Le groupe « Un département gagnant – Les Républicains – UDI-Indépendants de droite » ; Le groupe des élus Indépendants, Le groupe Communiste et Partenaires ; Le groupe Socialiste Ecologiste ; Mme PUJOL  
**Vote contre :** M. VERANI  
**S'abstient :** Le groupe des élus Socialistes et Républicains.

### ADOPTE

Pour la Présidente du Conseil Départemental  
des Bouches-du-Rhône  
et par délégation

Signé  
Annie Citton  
Directeur  
du Service des Séances de l'Assemblée